

Présenter une bibliographie

Une bibliographie est une liste complète, précise et ordonnée des documents utilisés lors d'une recherche documentaire.

C'est un travail important de votre recherche documentaire qui permet :

- de citer ses **sources** et donc justifier de la **validité** et de la **fiabilité** des informations
- de répondre aux questions liés au **droit d'auteur**. Tous les documents sont par défaut protégés par le droit d'auteur. Posez-vous la question suivante : « Est-ce que j'aimerais que mon travail soit utilisé par un autre élève sans qu'il me demande mon avis ? »
- de **mettre en valeur** votre travail de **recherche**, de **sélection** et d'**analyse** en permettant à vos lecteurs de retracer la source de vos informations, d'aller la vérifier si besoin.

On utilise des **normes bibliographiques** qui prévoient différentes présentations selon la nature du document (livre, article de revue, sites...).

Pour vous aider : rendez-vous sur e-sidoc dans la rubrique « [Apprendre à... Citer ses sources](#) »

Pour vous aider, utilisez [le programme qui génère votre bibliographie](#) : renseignez les différents champs en fonction du type de document, vous n'avez plus qu'à copier-coller le résultat dans votre bibliographie (il faut toutefois retoucher le champ titre comme indiqué et regrouper vos documents en fonction du support : livres, articles, page web, images...)

Et n'oubliez pas !...Une bibliographie n'est pas qu'une suite d'adresses internet! Dans vos sources doivent figurer aussi quelques livres et articles de revue...